

Le 1<sup>er</sup> avril 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2013 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le premier jour d'avril deux mille treize à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2  
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
M. Jimmy Fiset, conseiller siège no 5 (ABSENT)  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
    - 1.1 Mot de bienvenue
  - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
  - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013
  - 5.0 Correspondance et suivi
  - 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
  - 7.0 Dépôt du rapport financier
  - 8.0 Dépôt des états financiers – vérificateur externe
  - 9.0 Don – galas musicaux
  - 10.0 Loisirs collectifs Lourdes-Villeroy – Affichage de poste
  - 11.0 Loisirs collectifs Lourdes-Villeroy – Comité de sélection
  - 12.0 Loisirs collectifs Lourdes-Villeroy – Formation
  - 13.0 OMH – États financiers
  - 14.0 OMH – Prévisions budgétaires 2013
  - 15.0 OMH – Mandat de Mme Lucille Guay
  - 16.0 Embauche de l'inspecteur municipal à temps plein
  - 17.0 Ajustement – salaire des élus
  - 18.0 Appui CPTAQ – Viridis Environnement – (point reporté en mai 2013)
  - 19.0 Comptes à payer
  - 20.0 Varia
  - 21.0 Questions de l'assemblée
  - 22.0 Levée de la séance
- 

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R13-04-036  
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R13-04-037  
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 1<sup>er</sup> avril 2013

R13-04-038  
Procès-verbal  
du 4 mars 2013

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2013 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

Dépôt du rapport financier :

La directrice générale fait le dépôt du rapport financier 2012.

Dépôt des états financiers – vérificateur externe :

La directrice générale fait le dépôt des états financiers pour l'année 2012 qui ont été vérifiés par Proulx Ca, comptable agréé.

R13-04-039  
Don - Galas  
musicaux

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un don sous forme de publicité, de cinquante dollars (\$ 50.00) à la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R13-04-040  
Affichage de  
poste - LCLV

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière pour le projet de Loisirs collectifs Lourdes-Villeroy a été accepté ;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'affichage d'un poste d'intervenant en loisir sur le site d'Emploi Québec.

ADOPTÉE

R13-04-041  
Comité de  
sélection LCLV -  
mandat

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Madame Danielle Bédard pour faire partie du comité de sélection de la nouvelle ressource en loisir.

ADOPTÉE

R13-04-042  
Formation de  
l'intervenante en  
loisirs

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les frais d'inscription de formation pour la nouvelle ressource en loisir au montant de cent dollars ( \$ 100.00 ), plus taxes ainsi que les frais s'y rapportant, sur réception des pièces justificatives.

Ces frais seront remboursés, à raison de 50%, par la municipalité de Villeroy.

ADOPTÉE

R13-04-043  
États financiers 2012  
- OMH

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Notre-Dame-de-Lourdes pour l'exercice financier 2012, tels que présentés par la Société d'habitation du Québec en date du 11 mars 2013.

ADOPTÉE

Le 1<sup>er</sup> avril 2013

R13-04-044  
Prévisions  
Budgétaires 2013 -  
OMH

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait adopté, en février 2013, les prévisions budgétaires de l'OMH au montant de cinq mille quatre cent dollars ( \$ 5 400.00 );

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'apporter la correction au montant des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 de l'OMH et d'indiquer le montant de deux mille cent trois dollars ( 2 103.00 \$ ), en remplacement du montant de cinq mille quatre cent dollars ( 5 400.00 \$ ).

ADOPTÉE

R13-04-045  
Mandat de Mme  
Lucille Guay -  
OMH

CONSIDÉRANT la fin du mandat de Madame Lucille Guay à titre de représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'OMH de Notre-Dame-de-Lourdes;

CONSIDÉRANT QUE Madame Guay est rééligible et accepte de continuer pour un autre mandat de trois ans;

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Madame Lucille Guay comme représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'OMH de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

R13-04-046  
Embauche de  
l'inspecteur  
municipal à  
temps plein

Considérant que divers travaux de voirie sont à faire pour l'année 2013;

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE l'inspecteur municipal recommence son travail à temps plein à compter du lundi 1er avril 2013, soit trente-cinq (35) à quarante (40) heures par semaine pour l'année 2013;

ADOPTÉE

R13-04-047  
Ajustement -  
salaire des élus -  
années 2011 et 2012

ATTENDU QUE, selon l'article 15 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération annuelle minimale que doit recevoir un conseiller est égale au tiers de la rémunération annuelle minimale que doit recevoir le maire de la municipalité ;

ATTENDU QU'une erreur s'était glissée lors du calcul de la rémunération des élus il y a quelques années ;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un ajustement rétroactif de deux ans, soit pour les années 2011 et 2012, pour un montant total de quatre mille trente-neuf dollars et quatre-vingt-quinze sous ( \$ 4 039.95 ), montant équivalent à l'ensemble de la rétroactivité des six conseillers et conseillères.

ADOPTÉE

Appui CPTAQ – Viridis Environnement :

Ce point est reporté au conseil du mois de mai 2013.

R13-04-048  
Comptes à  
payer

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de quatre-vingt-huit mille quatre cent quatorze dollars et trente-huit sous ( 88 414.38 \$ ) et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Aucun point.

Le 1<sup>er</sup> avril 2013

La période des questions s'ouvre à 20h32 et se termine à 20h35.

R13-04-049  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales